

# UDF Flandre

Le bipartisme, deux belles écuries broyant l'énergie de notre population sur un affrontement stérile entre le libéralisme et l'Etat providence.

Oui ou Non, Blanc ou Noir peuvent-ils être les seules réponses de l'un face à l'autre.

L'UDF vous propose une autre couleur, un refus de l'opposition de principe à une idée de gauche ou de droite.

Ensemble construisons sur le canton d'Hondschoote et la 14ème circonscription, un projet pour :

- retrouver un développement durable égal avec nos voisins de Flandre belge, localement on peut agir, sans attendre l'aide de Paris.
- anticiper et lutter contre les inondations
- développer l'habitat dans les bourgs centre en conservant le caractère des villages
- promouvoir le développement intercommunal tout en veillant à la responsabilisation des élus.
- .....

A bientôt pour débattre et écrire la suite

Jean Deroi - 32 ans



L'UDF est le parti libre dit-on ici ou là. Est-ce possible ?

En tout cas, Jean Deroi, l'expression libre, il connaît : demandez donc à vos élus ...

Mais ce qu'il connaît le plus c'est l'organisation et le fonctionnement de nos voisins de Flandre belge, c'est un relais reconnu par les décideurs en Province de Flandre occidentale dans le cadre des politiques Européennes (Interreg)

Dominique Hallynck - 38 ans - Président de l'UDF Flandre  
Maire de St Jans Cappel - Conseiller Général



UDF Flandre - Jean Deroi  
4, route de Bray-Dunes 59470 Bambecque  
Tél. : 03 28 27 68 18  
e-mail : [jderoi@free.fr](mailto:jderoi@free.fr)  
Blog UDF Flandre : [udf-flandre.hautetfort.com](http://udf-flandre.hautetfort.com)

## C'est toujours bien les slogans, mais concrètement ?

Prenons le tourisme et plus précisément l'Office de Tourisme du Pays du Lin sur la Communauté de Communes de Flandre

Comment l'Office de Tourisme peut-il avoir **un développement durable égal à celui de ses voisins de Flandre belge** ? Comparons :

Prenons la commune de Furnes (Belgique) 11 842 habitants sur 11 communes et la CCF avec ses 9 communes pour 14 000 habitants

Bien sûr la fiscalité n'est pas la même, mais globalement tous impôts confondus, les belges sont prélevés à hauteur de 48% et les français à hauteur de 46%. «Oui, mais Furnes n'a pas les mêmes compétences que la CCF et ses communes», c'est exact, Furnes finance plus de compétences comme la justice par exemple ; source : budget de la commune de Furnes.

«Oui, mais ...», on pourrait en faire une longue liste, globalement les systèmes fiscaux et d'organisations français et belges sont issus des codes conçus sous Napoléon Ier (il les avait essayés un peu partout en Europe). Ils n'ont pas beaucoup bougé dans ces deux pays.

Un seul «oui, mais» est à prendre en compte. Il date d'une réforme majeure du système communal en Belgique dans les années 70.

Sur la CCF, sont versés à l'Office de tourisme, en moyenne chaque année depuis 2003 ; 30 000 € de taxe de séjour et 7 000 € sur la taxe professionnelle ; la commune d'Hondschoote finance la mise à disposition du bâtiment d'accueil pour 7 500 € Avec d'autres financements cela permet à l'Office de Tourisme de disposer d'un poste emploi jeune cofinancé par l'Etat jusque septembre 2007 et d'un poste en contrat emploi consolidé, avec quelques actions. En 2005, pour sauvegarder les deux emplois précaires et se doter d'une réserve de financement ; 14% du budget prévu aux actions a été dépensé soit 3 355 € sur 24 084 €

L'Office de Tourisme de Furnes est un service communal avec 4 salariés communaux, un cadre, un agent de maîtrise et deux techniciens, le budget pour les actions est de 117 000 € sans aide, directement sur le budget communal source : Office de Tourisme de Furnes.

En général c'est souvent comme cela dans tous les services de la commune de Furnes. «Oui, mais il y a eu la réforme des années 70», les communes ont dû fusionner. Furnes est un ensemble de 11 communes avec un seul Hôtel de ville et un seul conseil municipal à entretenir. De fait les anciens secrétaires de Mairies de Houtem, Leisele, Beauvoorde, ... ont été affectés à d'autres tâches le plus souvent à des tâches de direction des services sociaux, culture, tourisme, environnement, développement économique, ...., avec l'affectation des budgets d'entretien des mairies à ses services. Les budgets servent pour le confort des maisons de retraites, l'ouverture d'une classe, la création d'une cantine ou d'une médiathèque, la promotion touristique et économique, ...

Alors demain faudra-t-il fusionner les communes ? (Cela soulève de nombreuses interrogations, mais pourquoi pas l'évoquer dans un prochain numéro). Si les élus actuels n'y tiennent pas, quelles sont leurs pistes sans prélever plus pour autant ?

La karyole feest : budget de 28 000 € pour les animations et la promotion des deux à trois jours de la fête auquel s'ajoute un chargé de mission pour 8 000 € soit un total de 36 000 €

Proposition : pourquoi ne pas affecter le budget du chargé de mission à l'Office de Tourisme ?

«Oui, mais l'accueil ne sera plus assuré, le personnel ne peut recevoir à la fois les touristes et s'occuper du dossier de la fête» ; ce n'est franchement pas un problème, une personne en renfort en emploi de réinsertion est estimé aux alentours de 1 000 € pour les 3 à 4 mois concernés. Avec les 7 000 € restant, cela aiderait à la pérennisation d'un poste précaire en emploi jeune et doublerait la subvention de la CCF prévue pour 2006 modestement à 7 700 €

Et finalement, pourquoi ne pas revoir le budget alloué par la CCF à l'Office de Tourisme en prenant en compte les chiffres de l'emploi généré par le tourisme pour nos concitoyens. Les chiffres collectés sur le site Internet de la CCI de Dunkerque donnent 997 salariés ou gérants dans les entreprises présentes sur la CCF dont 84 (8%) sur des activités touristiques (camping, restauration traditionnelle, ...) et 60 (6%) sur des activités apparentées (restauration rapide, musées privés, vendeurs de caravanes, ...) soit 14% de l'emploi généré par les entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés.

A cela s'ajoute le partenariat devenu visible depuis deux ans entre la filière Lin et l'Office de Tourisme.

Des entreprises familiales (Van Robaey 110 salariés ; Decock 39 salariés ; les agriculteurs ; ...) s'investissent pour le maintien de cette filière sur la CCF. Elles ont compris l'intérêt d'utiliser le seul outil de la CCF pour la promotion économique des «entreprises installées» : l'Office de Tourisme. N'est-il pas préférable de les voir s'investir chez nous à promouvoir le Lin ? Au lieu d'aller essayer comme dans d'autres filières agricoles, de le faire pousser dans des pays où les conditions de travail, les rémunérations et droits sociaux sont inexistantes. Et pourquoi pas demain la promotion de l'éolien par l'Office de Tourisme ?

En mettant des moyens dans l'Office de Tourisme, c'est certes pour «ces étrangers de touristes», mais bien plus encore pour valoriser ses habitants. Car tout un chacun profite sur la CCF de ce réseau de petites entreprises touristiques et de la filière lin. En les soutenant on préserve un tissu économique et social important. Même une commune sans entreprise touristique ou de la filière lin sur son territoire, bénéficie de la taxe professionnelle, (seule ressource fiscale de la CCF) et de l'emploi généré par celles-ci sur ce territoire.

**Alors cette promotion du développement intercommunal par le tourisme ne peut passer que par une responsabilisation des élus sur ce dossier.** Des élus veulent avancer, dernièrement l'un d'entre eux a affirmé en petit comité qu'il demanderait l'affectation du produit de la taxe professionnelle des éoliennes au développement touristique. C'est d'une grande logique et les opposants aux éoliennes devraient être en accord avec cette proposition. Si ils ne veulent pas en avoir de trop, il faut développer d'autres sources de financement pour les besoins de nos habitants en terme de création ou de pérennisation d'emplois. L'Office de Tourisme est le seul outil de la CCF pour la promotion des entreprises. Les moyens accordés à cette structure montrent en quelque sorte où veulent aller les élus de la CCF dans ce domaine.

**D'autres sont plus frileux ou se cachent derrière les autres. Le vice Président en charge du tourisme, Monsieur Jean Decool, Maire de Ghyvelde, affirme son souhait de développer la dotation tourisme. Tout en disant que le Président de la CCF ne le souhaite pas. Résultat il ne présente pas les besoins budgétaires de l'Office de Tourisme à ses collègues du conseil communautaire, en les substituant à une dotation forfaitaire.**

**Le Président et le conseil d'administration de l'Office de Tourisme servent-ils alors à quelque chose. Comment les élus communautaires peuvent-ils apprécier le besoin sollicité avec une telle présentation ? Ah oui ! Selon Jean Decool, le Président de la CCF ne souhaite pas en attribuer plus ! Certes mais le Président de la CCF, Maire de Warhem, peut-il seul décider sur une question engageant toutes les communes. A mon sens la question doit être posée au minimum aux délégués communautaires.**

**Car sinon moi-même je ne suis pas responsable de ce constat, c'est le président de l'UDF !? Soyons sérieux et responsable devant les électeurs de toutes les communes de la CCF.**

Jean Deroi